



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de TURCHETTI (Mario), ARAUJO (Nicolas de), « Note sur l'édition »,  
*Les Six Livres de la République / De Republica libri sex*, Livre second - Liber II,  
BODIN (Jean), p. 21-22

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09841-6.p.0021](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09841-6.p.0021)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## NOTE SUR L'ÉDITION

L'objectif essentiel de la présente édition est de permettre au lecteur la consultation et la comparaison des deux versions, latine et française, en regard.

Tant dans une version que dans l'autre, nous avons cherché à intégrer la totalité des ajouts que l'auteur a apportés au fil des années, surtout ceux ajoutés au texte latin, dont nous donnons la traduction française dans les notes en bas de page du texte français (« notes de l'éditeur »). Dans toutes les éditions, françaises et latines, Bodin a fourni presque la même annotation en latin dans les marges latérales des pages sous la forme, habituelle à l'époque, de manchettes. Dans notre édition, cette annotation originale se trouve dans les notes en bas de page du texte latin (« notes de l'auteur » ou « notes de Bodin »).

En revanche, l'annotation du texte français est la nôtre. Elle contient principalement les ajouts du texte latin que nous traduisons en français et, accessoirement – c'est-à-dire de manière non systématique –, des variantes significatives, des références résumées, de brefs commentaires, des renvois bibliographiques et d'autres informations que nous avons jugé utiles pour le lecteur, tout en maintenant le principe de la sobriété et de la brièveté. Non de l'exhaustivité : notre annotation ne se veut pas complète, chose qui aurait exigé un autre projet d'édition, une autre méthode de travail.

À ce propos, nous tenons d'emblée à souligner que notre édition ne prétend pas remplacer l'édition critique, que l'on souhaite depuis longtemps, des *Six livres de la République*, avec toutes les variantes textuelles, l'identification des personnages, des lieux, l'éclaircissement des problèmes juridiques et l'explication des enjeux politiques contenus dans le texte bodinien. Ici, notre but a été plus modeste d'une part, mais non moins ambitieux d'autre part : offrir la possibilité de consulter l'ouvrage dans les deux versions en regard. Dans un souci pédagogique, qui voudrait encourager non seulement les spécialistes mais aussi les non latinistes

à la lecture « coordonnée » des deux textes en regard, nous avons inséré dans le texte français deux séries d'appels de notes : a) en romain (ou en caractère droit), les chiffres des appels des notes qui renvoient aux « Notes de l'éditeur » en bas de page ; b) en italique, les chiffres des appels de notes qui renvoient aux « Notes de Bodin » en bas de la page de droite. Ce système, assez original et d'une simplicité intuitive, permet au lecteur du texte français – même s'il n'est pas un latiniste – de repérer rapidement sans difficulté le passage correspondant du texte latin, et vice-versa.

Quant à une édition critique conventionnelle, fournie d'une annotation exhaustive conforme à celle que l'on attend d'une édition scientifique classique, nous ne pouvons que la souhaiter.

Le texte de Bodin est partagé en livres et en chapitres. Nous avons veillé à subdiviser les chapitres en paragraphes (§§). Ceci à une double fin : a) inviter à la consultation en aérant la page et en allant à la ligne le plus souvent – pas toujours – après un changement de sujet ou d'argumentation ; b) faciliter le repérage des citations du texte bodinien auquel les spécialistes ont jusqu'ici renvoyé – ne pouvant pas faire autrement – en indiquant le livre et le chapitre, tout en sachant qu'un chapitre peut s'étendre sur une cinquantaine de pages. Un exemple : si je veux renvoyer le lecteur au commentaire de Bodin concernant le célèbre dicton « le roi ne meurt jamais », je ne donne plus la référence habituelle « Rép. I, 8 », obligeant le lecteur scrupuleux à parcourir 42 pages du chapitre 8, mais tout simplement j'écris : « Rép. § 1.8.57 », pour le français et le latin.

Pour les détails concernant notre méthode d'annotation, voir ci-dessous « Note sur le texte » (ci-dessous p. 311). Mais d'ores et déjà il faut tenir compte de l'information suivante, telle une clé de lecture : tous les lecteurs – du texte français ou du texte latin ou des deux – ont sous les yeux les appels de notes de l'éditeur et de celles de Bodin, et, bien entendu, les notes elles-mêmes en bas de page.